

Le chauffage au bois pour un lieu de prestige



2 CHAUDIÈRES À PLAQUETTES (2 X 100 KW)
+ 1 CHAUDIÈRE À PELLETS (45 KW)

RÉSIDUS FORESTIERS
(400 m³ DE PLAQUETTES)



CHALEUR
315 MWh

HÔTEL-RESTAURANT



CENTRE THALASSO



315 MWh d'énergie produite



C'est en 2013 que le propriétaire de l'Auberge du Moulin Hideux se munit de deux chaudières biomasse pour le chauffage de son établissement hôtelier. Quoi de plus logique en effet pour un ancien moulin à eau que de se diriger à nouveau vers une source d'énergie 100% renouvelable! Le combustible utilisé est du broyat de bois provenant de résidus forestiers (têtes d'arbres), fourni par des entreprises de la région.

En plus du chauffage des chambres et de l'eau chaude sanitaire de l'hôtel via les chaudières à plaquettes, le site dispose également d'une chaudière à pellets pour chauffer la piscine et le complexe de soins thalassos. L'installation de cette chaudière évite ainsi un surdimensionnement du réseau de la chaufferie principale. Ce choix est motivé par une volonté de diminuer l'impact environnemental de l'établissement (isolation, éclairage basse consommation, etc.).

Les forêts locales participent ainsi deux fois au bien-être des visiteurs de ce site prestigieux en leur fournissant un cadre naturel magnifique pour leurs promenades et en les réchauffant dès leur retour...



Outre l'économie de 35.000 L de mazout par an, la consommation annuelle de plaquettes évite aussi le rejet de 73 t de CO₂ fossile et 140 kg de SO₂ dans l'atmosphère.

Annuellement, la chaufferie bois produit environ 315 MWh d'énergie, et permet de réaliser pour l'achat du combustible une économie de l'ordre de 15.800 €* par rapport au mazout.



Type d'installation

2 chaudières à plaquettes de bois Herz Firematic 100 kW.
1 chaudière à pellets Herz Firematic Biocontrol 45 kW.
Réseau de chaleur principal de 96 m.

Volume silo plaquettes

Silo de 68 m³ intégré à la chaufferie.

Consommation moyenne annuelle

400 m³ de broyat de bois et 7.000 kg de pellets.



Investissements et financement

Investissement total : 200.000 €.

Financement : aide UDE : 35 % d'aides de la Région wallonne.

Économies annuelles par rapport au mazout : 15.800 €*.

Temps de retour simple sur investissement avec aide : 8,1 ans.



Besoin d'un accompagnement dans la réalisation de votre projet ?

Contactez ValBiom, facilitateur bioénergies
081/62 71 84 info@valbiom.be www.valbiom.be

*calcul basé sur le prix moyen des combustibles sur l'année 2014